

CHSCT ministériel/CHSCT CMN : entre sidération, colère et consternation



Lundi s'est tenu un CHSCT ministériel et hier un CHSCT central de l'établissement. Les représentant.e.s du personnel sont sorti.e.s de ces instances partagé.e.s entre un sentiment de sidération, de colère et de consternation.

Alors que depuis 5 mois est annoncée l'imminence d'une deuxième vague, alors que depuis un mois il est question d'un reconfinement, alors que le gouvernement a déjà géré un premier confinement, les principes d'organisation du travail présentés par la ministre Roselyne Bachelot-Narquin et le président du CMN ne répondent en rien à l'urgence de la crise que nous traversons et aux spécificités du fonctionnement de notre établissement. Alors que les Français.e.s ont accepté de faire le deuil de toute vie sociale pour préserver la santé de toutes et tous, aucune solution n'est aujourd'hui proposée par le ministère pour protéger ses agents, pis il en fait des vecteurs de propagation du virus !

Compte tenu de la gravité de la situation, comment peut-on accepter un tel degré d'impréparation du gouvernement ?

Comment peut-on comprendre que l'on demande à des agents d'accueil, des caissier.e.s, vendeurs/seus de venir dans des monuments fermés au public ?

Comment peut-on comprendre que l'on demande à des agents du siège de venir travailler en présentiel et donc d'utiliser les transports en commun alors que le gouvernement oblige depuis le 30 octobre à télétravailler 5 jours sur 5 ?

Point positif au CMN : l'incompréhension est générale. Que ce soit la présidence, les administrateurs/trices, les représentant.e.s du personnel et les agents, personne ne comprend la situation dans laquelle nous plonge ce gouvernement.

Ce qu'il faut retenir du CHSCT central du 3 novembre 2020 :

- ✓ Les parcs et domaines hors douane (Palais-royal, parcs des châteaux de Pierrefonds, La Motte-Tilly et de Carrouges, domaines de Saint-Cloud, Rambouillet et Champs-sur-Marne) restent ouverts.
- ✓ Les activités hors publics (événements, tournages...) les chantiers peuvent continuer
- ✓ Face au refus gouvernemental de remettre en place les plans de continuité d'activité (PCA) de mars, des schémas d'activité devront être mis en place et vus en instance vendredi.
- ✓ Pas d'autorisation d'absences automatique pour les agents qui ne peuvent pas télétravailler.
- ✓ Télétravail maximal pour tous les agents qui le peuvent (670 aujourd'hui).
- ✓ Domino et Sully restent ouverts en restreignant l'accès à un agent par bureau surtout au moment de la pause méridienne (injonction contradictoire avec le télétravail obligatoire !).
- ✓ Les agents à risques pourront être en autorisation d'absence sur recommandation de la médecine de prévention ou sur présentation d'un certificat médical ([lien vers les pathologies](#)).
- ✓ Les administrateurs ont la responsabilité de rester en contact avec chaque agent d'autant plus s'ils sont vulnérables.
- ✓ Une présence sur les sites est requise pour réaliser les missions essentielles.
- ✓ Les administrateurs/trices ont toute latitude de mettre les agents en autorisation d'absence dans le cas où ils n'ont pas d'activité à réaliser (ce qui entraîne d'ores et déjà des inégalités de traitement).
- ✓ L'intégrité des revenus doit être préservée.

Le président du CMN, ainsi que d'autres dirigeants de grands établissements du ministère, ont demandé à ce que la position gouvernementale soit revue sur les autorisations d'absences pour les agents postés. La CGT de son côté poursuit également ce combat. Nous demandons aussi le maintien des heures des animateurs/trices du patrimoine mais n'avons pas reçu de réponses les concernant. Nous attendons des réponses ce vendredi.

Protégez-vous, solidarisez-vous, syndiquez-vous !

Buoux, Ledringhem, Roanne, le 4 novembre 2020.